

« Ateliers sociolinguistiques à visée professionnelle »

Parcours concourant au développement des compétences

OBJECTIF VISE

Les ateliers sociolinguistiques à visée professionnelle ont pour vocation de favoriser l'intégration économique et citoyenne des participants.

Il s'agit d'y découvrir et explorer la langue française et les codes & savoirs socioculturels afin de les mobiliser en autonomie dans un contexte professionnel.

Descriptif des sous-objectifs de la formation :

- Se présenter, s'engager dans le parcours de formation et repérer les acteurs de l'insertion professionnelle
- Se repérer dans les démarches liées à sa recherche d'emploi
- Découvrir des métiers qui recrutent et se projeter dans une vie professionnelle en France
- S'approprier des postures et techniques simples de recherche d'emploi
- Exploiter l'offre culturelle et de loisirs à Nantes
- Se projeter dans la suite de son parcours de formation et/ou de sa recherche d'emploi

PRÉ REQUIS

Un positionnement individuel de l'apprenant est réalisé par la plateforme ELO en amont de la formation afin de l'orienter vers l'atelier correspondant au niveau de langue à obtenir. (*cf. Qualification des niveaux à l'Accoord*)

- **Pré requis pour entrer en atelier AVP A1.1 écrit (Centre-ville Désiré Colombe) :** Adulte ayant développé des compétences à l'oral proches du niveau A1 et se trouvant dans une phase d'exploration et d'appropriation du code écrit (la personne est capable de renseigner, sans recopier, la partie d'un formulaire concernant son identité).
- **Pré requis pour entrer en atelier AVP A1 La Manu :** Adulte relevant à l'écrit du niveau A1.1 du Cadre Européen Commun de Référence.
- **Pré requis pour entrer en AVP A2 (Bout-des-Landes et Bellevue) :** Adulte relevant à l'écrit du niveau A1 du Cadre Européen Commun de Référence.
- **Pré requis pour entrer en AVP B1 (Beaulieu) :** Adulte relevant à l'écrit du niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence.

La personne est volontaire et se sent capable physiquement et intellectuellement de suivre les ateliers tout au long de l'année.

L'ACTION DE FORMATION

L'action est réalisée en présentiel et en groupe de 20 personnes maximum dans un équipement Accoord.

Nombre d'heures hebdomadaires : 6 h par semaine en deux séances de 3h réalisées hors vacances scolaires

Durée, période et Temporalité : Les ateliers débutent mi-septembre et se terminent début juin. Pour une personne qui suit l'ensemble des ateliers, le parcours s'étale sur environ 32 semaines et représente en moyenne 192h de formation (hors vacances scolaires).

Modalités de fonctionnement : entrées et sorties permanentes.

Lieux de formation : 5 centres socioculturels Accoord de Nantes concernés : Beaulieu, Bellevue, Bout-des-Landes, Centre-ville et La Manu.

PUBLIC VISÉ

Ces ateliers s'adressent prioritairement aux personnes primo-arrivantes (arrivées depuis moins de cinq ans en France), signataires du contrat d'intégration républicaine (CIR).

Dans le cadre de la mixité administrative, des personnes qui n'entrent pas dans ces critères peuvent intégrer la formation.



A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU PRESENTANT DES PARTICULARITES

Notre association peut offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensation spécifique si elles sont nécessaires à l'amélioration des apprentissages sur la formation. Pour toute difficulté, contacter directement Delphine SAURET, la référente Handicap usagers par mail : delphine.sauret@accoord.fr

DELAI D'ACCES A LA FORMATION

15 jours minimum avant le démarrage du premier atelier

INDICATEUR DE RÉSULTAT DE CETTE FORMATION

En 2022, 543 personnes se sont initiés ou se sont perfectionnées dans la maîtrise du français. L'Accoord est le premier opérateur associatif de cours de français à Nantes.

Aujourd'hui : 98% des apprenants sont orientés vers les ateliers Accoord par la plateforme ELO (dispositif d'évaluation et d'orientation linguistique porté conjointement par le Département de Loire-Atlantique, la ville de Nantes et Nantes Métropole).

CONTENU DU PROGRAMME DE L'ANNÉE DE FORMATION

Module 1 : Se présenter, s'engager dans un parcours de formation et repérer des acteurs de l'insertion professionnelle (24h)

1. Connaître le CSC et faire connaissance au sein de l'atelier
2. S'engager dans la formation linguistique à visée professionnelle de l'Accoord
3. Repérer et rencontrer des acteurs de l'insertion professionnelle à Nantes

Module 2 : Se repérer dans les démarches liées à sa recherche d'emploi (30h)

1. Utiliser le site et les applications de Pôle Emploi : se connecter, s'actualiser, faire des recherches
2. Savoir où chercher une offre d'emploi, la lire et la comprendre
3. Echanger avec son conseiller ou sa conseillère emploi : comprendre un courrier, accepter, modifier ou annuler un rendez-vous, préparer mon rendez-vous

Module 3 : Découvrir des métiers qui recrutent et se projeter dans une vie professionnelle en France (36h)

1. Identifier les métiers qui recrutent : nommer les compétences nécessaires, les conditions d'accès et dire si ce métier est intéressant ou non.
2. Lire un contrat de travail, identifier les différents acteurs au sein d'une structure professionnelle et savoir rendre compte de son activité.
3. Lever les freins liés à son accès à l'emploi : mobilité, garde d'enfants, besoin de se former, gérer son budget

Module 4 : S'appropriier des postures et techniques simples de recherche d'emploi (36h)

1. Répondre à une annonce qui correspond à son profil : rédiger son CV
2. Répondre à une annonce qui correspond à son profil : rédiger sa lettre de motivation
3. Se préparer à un entretien d'embauche : organisation et posture

Module 5 : Exploiter l'offre culturelle et de loisirs à Nantes (18h, module qui s'articule tout au long de l'année)

1. Fréquenter les lieux culturels et les espaces verts de la ville de Nantes
2. Pratiquer un loisir à Nantes

3. S'informer sur l'actualité via les médias, découvrir des auteurs francophones

Module 6 : Se projeter dans la suite de son parcours de formation et/ou de sa recherche d'emploi (24h)

1. Nommer les compétences acquises en atelier linguistique à visée professionnelle et envisager la suite de son parcours
2. Informer son conseiller ou sa conseillère emploi de la suite de son parcours
3. Se projeter dans un quotidien après l'atelier de français

FORMATEURS

Clémence RIOUAL – Coordinatrice des ateliers linguistiques à visée professionnelle

- Master 2 Français Langue Etrangère et didactiques des langues (FLE), Université Catholique de l'Ouest d'Angers

Saad-Eddine CHERGUI – Formateur ateliers linguistiques à visée professionnelle

- Maîtrise de Français Langue Etrangère (FLE), Université de Nantes.
- Master de Français Langue Etrangère (FLE), Université de Pau.
- Master Pro Didactique des langues spécialité Anglais, Université du Mans.

Salomé RAGUENEAU – Formatrice en Français Langue Etrangère

- Master 1, Didactique des Langues, spécialité Didactique du FLE et Ingénierie pédagogique, Université d'Angers.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES UTILISES

La démarche pédagogique utilisée est celle des [ASL](#) (ateliers sociolinguistiques) : utilisation des espaces sociaux comme supports d'apprentissage, fort partenariat avec les Maisons de l'emploi de la métropole (ateliers informatiques, rencontre avec les conseillers, utilisation des espaces ressources), participation à des forums de l'emploi, rencontre d'acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, employeurs de secteurs qui recrutent, associations d'accompagnement vers l'emploi...). Utilisation de documents authentiques liés à l'insertion professionnelle à Nantes et sa région.

Une autoévaluation initiale, intermédiaire et finale est réalisée en début, milieu et fin d'atelier. En fin d'année, un entretien est proposé à chaque apprenant afin de faire le bilan des acquis de l'année et d'envisager la suite du parcours de formation.

MOYENS MATÉRIELS UTILISÉS EN FORMATION

Les participants sont invités à venir avec leur matériel de prise de notes et les documents travaillés au cours des séances précédentes. En fonction des objectifs travaillés, des supports de formation peuvent être remis aux apprenants.

En fonction des objectifs de la séance Les formateurs peuvent utiliser un ordinateur, un vidéo projecteur ou une enceinte Bluetooth. Les salles de formation disposent au minimum d'un tableau blanc.

SUIVI ET ÉVALUATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

En amont de la formation, un positionnement individuel est réalisé par la Plateforme d'évaluation et d'orientation.

En début et en fin de formation, une autoévaluation individuelle est proposée aux apprenants.

Une évaluation initiale, intermédiaire et finale est également réalisée (mises en situation, exercices, échanges à l'oral...).

En fin de parcours, des mises en situations individuelles ou collectives, permettent d'évaluer les acquis de la formation. Un temps d'échange individuel est organisé avec la formatrice pour envisager les suites de parcours.

Les évaluations sont compilées dans un dossier nominatif qui est conservé 3 ans à l'Accoord et est disponible sur demande.

A l'issue du parcours, un certificat de réalisation individuel est fourni.

APPLICATION DU RDGP PAR L'ACCOORD

Les informations fournies et saisies dans ce document sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation de formation. Par votre inscription en formation, vous acceptez l'utilisation de vos informations uniquement par l'association Accoord, le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tous moments exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en adressant un mail à dpo@accoord.fr

RESPECT DES NORMES SANITAIRES ET D'HYGIENE EN VIGUEUR LIEES AU COVID 19

Compte tenu du respect des conditions sanitaires en vigueur nous vous demandons de venir en atelier avec un masque, votre bouteille d'eau et vos propres documents et matériel de travail.

Nous vous demandons également de respecter les gestes barrières en vigueur : porter un masque, respecter les mesures de distanciation, vous laver les mains avant et après l'atelier soit à l'aide d'un savon ou du gel hydro alcoolique disponible en atelier.

Nous vous engageons à désinfecter votre table et votre siège à la fin de l'atelier au moment de quitter la salle.

COÛT DE LA FORMATION

Nos ateliers sont en accès gratuit pour les participants grâce à la participation de la ville de Nantes et de l'État. Une cotisation annuelle de 6,60 euros TTC est demandée.